FIEEC

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET DE COMMUNICATION

LETTRE D'INFO

3ème trimestre 2019
Numéro 29

François-Xavier BELLAMY
Liste d'Union de la droite et du centre
Lire la suite

Raphaël GLUCKSMANN
Envie d'Europe écologique et sociale
Lire la suite

Nathalie LOISEAU
Renaissance
Lire la suite

Élections européennes
3 questions à 3 têtes de liste

Actualités industrie & partenaires 4

Vie des adhérents 9

Temps forts 19

Nouveaux arrivants 20
Calendrier événementiel 21

Élections européennes : 3 questions à...
François-Xavier BELLAMY, Liste d'Union de la droite et du centre 22
Raphaël GLUCKSMANN, Envie d'Europe écologique et sociale 23
Nathalie LOISEAU, Renaissance 24

En direct des services 25

Juridique 26
Normalisation 28
Tribune "Développer la formation à la normalisation : le nouvel impératif" 30
International 32
Environnement 34
Europe 36
Numérique 38
Emploi & formation 40

Actualités industrie & partenaires

LA FIEEC SE MOBILISE POUR UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE AMBITIEUSE

A quelques semaines des élections européennes, la FIEEC a convié décideurs et représentants industriels de haut niveau afin d'échanger sur les conditions du succès d'une politique industrielle européenne ambitieuse lors de son colloque « Quelle politique européenne pour les industries technologiques ? » qui s'est tenu le 11 avril.
« L'Europe doit se doter des conditions nécessaires au succès d'une politique industrielle ambitieuse, de la *better regulation* à la mise en œuvre des règles garantissant la loyauté des échanges, et définir des objectifs forts en matière d'efficacité énergétique, de numérique, de mobilité durable ou de bâtiment connecté et durable. » a souligné Gilles SCHNEPP, Président de la FIEEC, en ouverture du colloque.
Cet événement a été l'occasion pour la FIEEC de réitérer son engagement européen et de partager ses 21 propositions pour relever les défis sociétaux et environnementaux européens.

livret consultable ici.

BRUNO LE MAIRE SIGNE LE CONTRAT STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE

Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie et des Finances, a signé aux côtés du Président du Comité stratégique de filière (CSF) « Industrie Electronique », Thierry TINGAUD, et de son Vice-président, Vincent BEDOUIN, le Contrat stratégique de la filière électronique, le 15 mars.
Structuré autour de six leviers d'action, ce Contrat a pour ambition de rendre l'industrie électronique encore plus performante et, compte-tenu de son caractère pervasif, d'entraîner l'ensemble de l'industrie française dans la voie de la modernisation.
Transversale et incontournable pour réussir la révolution numérique et la transition énergétique française, l'industrie électronique constitue le véritable socle industriel d'un monde toujours plus intelligent et connecté.

En savoir plus

LOI « PACTE » : LA FIEEC SALUE UN TEXTE AMBITIEUX

Le 11 avril, l'Assemblée nationale a adopté, en lecture définitive, le projet de loi « PACTE ». La FIEEC se réjouit de nombreuses mesures ambitieuses aujourd'hui retranscrites dans le texte afin notamment de faciliter la création d'entreprises, l'accès aux nouvelles formes de financement ou encore de mieux protéger notre tissu industriel face à une concurrence internationale accrue.

La Fédération a multiplié les actions tout au long du processus législatif, depuis la période de consultation initiée par le Ministère de l'Économie et des Finances jusqu'à l'adoption du texte, afin de valoriser les enjeux clés de notre profession auprès du législateur. La FIEEC a ainsi réaffirmé auprès des parlementaires la nécessité de replacer au cœur du texte les enjeux de transitions énergétique et numérique comme leviers de croissance, moteurs de l'innovation et axes forts de création d'emplois.

Pour consulter le dossier législatif

EMPLOI ET COMPÉTENCES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE : L'ÉTAT ET LA FILIÈRE ÉLECTRIQUE S'ENGAGENT

Le 9 avril, le ministère du Travail, les Fédérations professionnelles de la filière électrique, dont la FIEEC, et les confédérations syndicales CFDT, CFE-CFC, CFTC, FO ont signé un contrat d'Engagement Développement et Compétences (EDEC) pour mener une étude prospective sur l'emploi et les compétences dans le cadre de la transition énergétique.

Les Fédérations et les syndicats professionnels formalisent, à travers cette signature, leur engagement et leur volonté de mettre en commun l'expertise et les visions stratégiques des référents de la filière afin de constituer des données étayées et factuelles pour contribuer à l'élaboration des politiques publiques, notamment dans le cadre de la PPE.

En savoir plus

DÉCRET TERTIAIRE : LES REPRÉSENTANTS DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE SALUENT LA CONCERTATION

Le 18 avril, la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP), le Plan Bâtiment Durable et la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) ont présenté la version finale du projet de décret relatif aux obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire.

Les représentants du secteur de l'efficacité énergétique (FFIE, FIEEC, GIMELEC, SERCE) tiennent à saluer l'ambition portée par le projet de décret présenté aujourd'hui ainsi que le processus de concertation qui l'accompagne. Les signataires souhaitent que l'arrêté qui sera pris pour application de ce texte soit issu d'un même processus de concertation et se montre à la hauteur de l'ambition fixée par la loi. Les signataires regrettent cependant l'atténuation du dispositif d'incitation et de sanctions qui portaient sur la non communication des données des bâtiments et la non atteinte des objectifs.

En savoir plus

LA FEUILLE DE ROUTE POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE FÊTE SES 1 AN

La FIEEC s'est activement investie pour la co-construction de mesures ambitieuses en partenariat avec les pouvoirs publics ainsi que pour la mise en place, au sein de notre profession, d'outils et de stratégies industrielles à même de remplir les objectifs portés par la FREC. Partageant pleinement l'ambition du Gouvernement pour une économie plus circulaire et une consommation plus responsable, la FIEEC a d'ailleurs reçu, au mois de mars dernier, Madame Brune Poirson, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire afin de faire un bilan de l'implication des filières électrique, électronique et numérique dans la mise en œuvre des 50 mesures de la FREC. Compte tenu du projet de loi à venir sur le sujet, la FIEEC reste particulièrement mobilisée afin de faire de l'économie circulaire une véritable opportunité de croissance pour le tissu industriel, ainsi qu'un levier d'emploi pour tous les français.

En savoir plus

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LANCEMENT DE LA CHARTE « ENGAGÉ POUR FAIRE »

Le 4 avril, 137 acteurs publics et privés, dont la FIEEC, ont signé la charte d'engagement volontaire témoignant ainsi de leur engagement en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments.

La campagne FAIRE, lancée en septembre 2018 par les ministères de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et l'ADEME, a pour objectif d'entraîner les Français vers la rénovation énergétique.

FAIRE est une signature commune qui rassemble et rend identifiable tous les acteurs de la rénovation énergétique.

Consulter le texte de la Charte

GRAND DÉBAT NATIONAL : FRANCE INDUSTRIE FORMULE 10 PROPOSITIONS POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Dans le cadre du grand débat national, France Industrie a publié, le 2 avril 2019, 10 propositions en faveur du développement de l'industrie française. Ces propositions traitent notamment des causes qui obèrent sa compétitivité et visent à intégrer les opportunités offertes par le numérique et par la transition vers une économie bas carbone plus économe en ressources naturelles. A l'occasion de la publication de ces propositions, le Président de France Industrie, Philippe Varin, a déclaré que « pour les industriels, il n'y a pas de croissance sans industrie et pas d'industrie sans territoires. Cette dynamique économique est aussi un facteur clé de cohésion sociale et territoriale qui doit nous inspirer collectivement pour poursuivre les réformes et moderniser notre pays. »

Les propositions de France Industrie se structurent autour de 4 grands thèmes qui reprennent ceux du grand débat :

- Emploi, pouvoir d'achat, formation et travail
- Compétitivité et développement de l'offre industrielle française
- Territoires et État
- Transition énergétique et écologique-objectif bas carbone

En savoir plus

LE MEDEF SOUTIENT LE RECRUTEMENT DES MILITAIRES BLESSÉS

Le 27 mars, le MEDEF recevait de nombreux chefs d'entreprises pour son colloque « Recruter un militaire blessé », autour de Geoffroy Roux de Bézieux, président du MEDEF, de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, et du général d'armée François Lecointre, chef d'État-Major des armées. L'occasion pour l'organisation patronale de présenter le guide « Recruter dans vos équipes un militaire blessé : un engagement pour l'entreprise » qui informe les chefs d'entreprise et les DRH sur les dispositifs permettant de recruter un militaire blessé et de l'aider à se reconstruire.

Consulter le guide

ET SI VOUS DEVENIEZ JUGE CONSULAIRE ?

Les juges consulaires sont des chefs d'entreprise, représentants de sociétés ou cadres dirigeants, qui consacrent 18h à 20h à l'exercice de ces fonctions et contribuent ainsi à la santé du tissu industriel et commercial en lui offrant, sur une scène plus large que leur propre entreprise, leur compétence et leur expérience. Ils traitent essentiellement du règlement des litiges opposant sociétés industrielles et commerciales, et du traitement des entreprises en difficultés. Une formation leur est dispensée par l'Ecole Nationale de la Magistrature durant les premiers mois de judicature.

Afin de répondre aux besoins des tribunaux de commerce de Bobigny, Créteil, Evry, Nanterre, Paris et Versailles, le comité CIEC-UNIPEC* a besoin de candidats correspondants à un certain nombre de critères en vue des prochaines élections se déroulant au mois d'octobre. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le CIEC-UNIPEC en charge de sélectionner les candidats soit par téléphone au 01 40 55 13 29, soit par email à l'adresse suivante : ciec@free.fr

**Comité Intersyndical des Élections Consulaires*

Pour en savoir plus : www.ciec-unipec.fr

Vie des adhérents

PHILIPPE VANNIER ÉLU PRÉSIDENT DE L'ACN

A l'issue de l'Assemblée Générale du 11 avril dernier, Philippe Vannier (Atos) a été élu Président de l'ACN. Il succède à Jean-Pierre Quémard qui a occupé cette fonction depuis 2013.
Cette nouvelle Présidence s'inscrit dans la continuité de la montée en puissance de l'ACN et de la structuration du secteur de la confiance numérique (cybersécurité, identité numérique, cloud de confiance, ...). Parmi les défis que l'ACN doit désormais relever, l'établissement de passerelles avec les secteurs utilisateurs de confiance numérique, est une priorité, notamment au sein de la FIEEC avec les autres syndicats membres, afin de leur permettre de mieux appréhender ces sujets et de les accompagner vers une mise en sécurité numérique progressive de leur secteur.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ACN : « ADOPTION PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN DU CYBERSECURITY ACT : VERS UN CADRE CLAIR ET HARMONISÉ DE LA CYBERSÉCURITÉ AU NIVEAU EUROPÉEN ! »

Après deux ans de travaux intenses, le Parlement européen a adopté aujourd'hui en session plénière, le European Cybersecurity Act. Ce texte vient compléter les bases réglementaires qui permettront à terme de rehausser le niveau de cybersécurité à travers toute l'Europe. L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) s'est fortement mobilisée tout au long du parcours législatif de ce texte. Elle a proposé de nombreux commentaires et amendements à ce projet afin notamment qu'il intègre les acquis et les savoir-faire développés par les industries de la confiance numérique depuis plus de 20 ans et préserve une ambition forte de cybersécurité globale pour l'Europe.
C'est pourquoi, l'ACN se félicite de ce nouvel outil qui définit un cadre clair et harmonisé pour la mise en œuvre de la cybersécurité dans tous les secteurs économiques. En effet, l'édiction de règles communes en matière de certification en cybersécurité au niveau européen constitue une avancée primordiale pour permettre le développement d'un marché unifié Européen au bénéfice des PME et des grands groupes de la confiance numérique.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ACN : « CYBERSÉCURITÉ DES OBJETS CONNECTÉS : LE RÉFÉRENTIEL RÉCEMMENT PROPOSÉ PAR L'ETSI CONSTITUE UN PREMIER PAS NÉCESSAIRE MAIS PAS SUFFISANT ! »

Dans un monde où les objets connectés se multiplient de manière exponentielle et où, pour l'heure, la cybersécurité n'est pas toujours intégrée dès la conception de ces objets, l'initiative de l'ETSI (European Telecommunications Standard Institute) de publier des spécifications techniques de base pour l'IoT est une véritable avancée. Cependant, pour certains objets connectés pouvant être utilisés dans des applications nécessitant un plus grand niveau d'assurance, il est impératif de compléter ces règles minimales par des procédures plus robustes en termes d'exigences de cybersécurité. Des travaux sont en cours par les entreprises de la filière cybersécurité, au sein de l'Alliance pour la Confiance Numérique en France et d'Eurosmart en Europe, pour définir des spécifications et les tests associés permettant d'attester d'un niveau d'assurance plus élevé pour les objets connectés.

LA JTE ET LES ELECTRONS D'OR UNISSENT POUR LA 4ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE LEURS COMPÉTENCES ET LEURS EXPERTISES AU SERVICE DE RENCONTRES ENTRE PROFESSIONNELS ET DONNEURS D'ORDRES DE LA FILIÈRE ÉLECTRONIQUE

MISSION PHILIPPINES

Suite à la venue chez ACSIEL d'une délégation composée d'industriels implantés aux Philippines, de fabricants de composants et de systèmes électroniques fin Octobre 2018, il a été proposé aux industriels intéressés d'organiser une mission aux Philippines auprès de donneurs d'ordres du secteur.

Cette mission se déroulera du 29 au 31 Mai 2019 à Manille à l'occasion du Salon Electronique Philippin, et sera encadrée par son syndicat national le SEIPI.

TROPHÉES DU SPDEI : BLOQUEZ VOS AGENDAS !

La 24ème édition des Trophées du SPDEI se tiendra à l'Automobile Club de France (ACF) le 26 novembre prochain à partir de 18h. Cette longévité témoigne du rôle clé qu'occupe la distribution électronique au sein de la chaîne de valeur.
Nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien et leur mobilisation à nos côtés. Ces Trophées seront notamment placés sous le signe du nouveau Comité stratégique de filière dédié à la filière électronique. Le syndicat poursuit d'ailleurs son implication dans ce Comité qui permet une visibilité accrue de la profession et des enjeux à relever : formations, attractivité des emplois, exportation, innovation...

CSF INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Dans le cadre du Comité Stratégique de Filière Infrastructures du Numérique, validé par le Gouvernement fin 2018, l'AFNUM est rapporteur des projets structurants liés à l'infrastructure 5G. C'est dans ce contexte que l'AFNUM a organisé le 14 mai 2019 une réunion de réflexion avec les adhérents de sa Commission Réseaux ayant pour objectif de valider le périmètre de l'écosystème visé et de décider des propositions structurantes qui seront faites dans le cadre de la feuille de route à soumettre au gouvernement en juin prochain.

SOIRÉE TECH ALONG THE RIVER

En partenariat avec Business France, le MEDEF et Paris Region, et avec le soutien de LionTree, l'AFNUM organise une soirée conviviale de networking le long de la Seine à bord du luxueux Bateau le Diamant Bleu le vendredi 17 mai. En savoir plus

L'AFNUM LANCE UNE ÉTUDE SUR LE MARCHÉ DE LA SECONDE MAIN DU TÉLÉPHONE PORTABLE

Dans le contexte de la Feuille de route économie circulaire d'avril 2018 et du futur projet de loi du gouvernement, l'AFNUM a lancé début 2019 une **étude du marché et parc de téléphones portables français.**
Cette démarche collective rassemble de nombreuses parties prenantes dont les fabricants, les éco-organismes de la filière DEEE, les acteurs du réemploi, les opérateurs télécoms, l'économie sociale et solidaire, les recycleurs, la distribution, la vente à distance et l'ADEME.
L'objectif de cette étude est d'**augmenter durablement le taux de collecte des téléphones portables**. Pour y parvenir, il est apparu indispensable de combler un déficit de connaissances quantitatif et qualitatif de la filière en cartographiant les acteurs économiques et les flux d'appareils et formulant des indicateurs fiables pour évaluer le gisement, les taux de collecte, taux de réemploi, taux de réutilisation et taux de recyclage des téléphones.
Le 11 avril se tenait la première réunion du comité consultatif de cette étude en présence de la DGPR et de la DGE.
Notre objectif est de proposer au gouvernement des recommandations de mécanismes favorisant la collecte et la reprise d'ici à cet été.

LE GIFAM RENOUVELLE SA PRÉSENCE À FOIRE DE PARIS

Pour la troisième année consécutive, le Gifam a participé à Foire de Paris. Cette nouvelle édition a été marquée par le lancement du Prix Gifam de la Consommation Responsable, dans le cadre du Grand Prix de l'Innovation Electroménager. L'objectif ? Récompenser les efforts réalisés par la filière électroménager en matière d'écologie tout en guidant le consommateur vers des produits toujours plus respectueux pour l'environnement.
Pour sa première édition, le nouvel expresso broyeur Maestosa de De'Longhi a été récompensé, notamment pour ses qualités en termes d'écoconception et de recyclabilité.
Dans la lignée de cette nouvelle initiative, le Gifam a également publié son tout premier guide sur les écogestes de la maison, pour donner aux consommateurs des solutions simples et clef en main pour plus d'économies et d'écologie au quotidien.
Les consommateurs ont pu également rencontrer le Gifam lors de conférences dédiées au choix, à l'utilisation et l'entretien de ses appareils électroménagers.
Plus d'informations sur le prix Gifam et sur le guide écogestes.

SALON ONLYLIGHT DE LYON 19 & 20 JUIN

Les 19 et 20 juin prochains se tiendra la seconde édition du salon OnlyLight à Lyon, coproduit par le GIL-Syndicat du luminaire. Cet événement propose une approche innovante des différents usages de la lumière. Le salon s'articulera autour de rencontres entre professionnels de la lumière et de conférences. Le GIL-Syndicat du luminaire proposera son expertise sur deux thématiques d'usages : « Éclairer pour recevoir » et « Éclairer pour vendre ».
En savoir plus

ÉTUDE SUR LE MARCHÉ DE L'ÉNERGIE

Le GIMELEC a réuni ses adhérents et partenaires le 3 avril 2019 pour leur présenter son **étude** portant sur la « Digitalisation des usages dans l'énergie ». Cette analyse a été réalisée par le cabinet Tilia en 2018 avec la contribution d'une dizaine d'adhérents du GIMELEC et des grands acteurs du marché de la production et de la distribution électrique en France. Il en résulte une proposition de feuille de route en faveur des smart grids.

ÉVÉNEMENT SMART UP LE 3 JUIN 2019

Le GIMELEC organise l'événement '**SMART UP**' le lundi 3 juin 2019 à la Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris. L'occasion de partager, avec nos adhérents, partenaires et parties prenantes, notre ambition : porter l'intelligence électronumérique au cœur des infrastructures énergétiques et numériques de l'industrie, des bâtiments et de l'électromobilité. Christel Heydemann, Présidente du GIMELEC, partagera la scène avec des grands témoins des transitions actuelles dont Gilles Schnepp Président de la FIEEC ; l'électricité et le numérique seront les deux invités d'honneur à l'heure où leurs nouveaux usages impactent tous les secteurs de l'économie. A la conjonction de l'**électron** et de l'**octet**, nous nous engageons plus que jamais, au GIMELEC, en faveur de l'économie circulaire, dans une volonté de développement des entreprises en France et à l'international. Suite au temps d'échanges sur scène un parcours découverte présentera

les grandes missions du GIMELEC à travers des réalisations emblématiques menées collectivement en faveur d'infrastructures numériques durables, de réseaux électriques flexibles et digitalisés, d'une industrie innovante et de bâtiments performants. Les participants pourront également bénéficier d'un accès privilégié à l'exposition ROBOTS qu'organise La Cité des Sciences et de l'Industrie. Intéressés ?
Contacter jdavid@gimelec.fr

CONFÉRENCE SUR LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE ÉLECTRIQUE, LE 9 AVRIL 2019

Le 9 avril, les organisations de la filière électrique FFIE, FIEEC, GIMELEC, Ignes, Industries Méditerranée, SERCE, Think SmartGrids et UFE ont organisé, sous le haut patronage de la Ministre du Travail Muriel Pénicaud et en présence de la Secrétaire d'Etat à la Transition écologique et solidaire Emmanuelle Wargon et de Jean-Marie Marx, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, une Conférence sur le thème de la « Transition écologique et numérique : quand la réussite passe aussi par les métiers et les compétences ! ».
L'emploi et les compétences constituent en effet une des conditions-clés de la réussite des transitions écologique et numérique. De nombreux métiers évoluent, de nouveaux emplois sont créés, d'autres sont amenés à évoluer, des mobilités et des passerelles professionnelles sont à organiser. Parce que toutes ces évolutions doivent être anticipées et travaillées de manière collective et transverse, les organisations professionnelles de la filière électrique se réunissent pour mener une vaste **étude** sur l'avenir des métiers de la filière électrique. La Conférence du 9 avril, organisée en partenariat avec les Arts et Métiers et le CNAM, fut l'occasion de signer officiellement le **contrat de prospective, EDEC de la filière électrique**.

BIBLIOTHÈQUE BIM-ENERGIES

Le GIMELEC et IGNES, en partenariat avec la FFIE et le SERCE, ont lancé, sur le stand de leur partenaire BIM & CO au salon BIM World 2019, la première bibliothèque de modèles d'objets BIM, utilisables dans les maquettes numériques pour la conception, la mise en œuvre et l'exploitation des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Ces modèles serviront désormais de référence aux constructeurs pour décliner leurs propres objets BIM de marque selon les propriétés reconnues et harmonisées au sein de la profession. Aujourd'hui mis à disposition des architectes, des bureaux d'études ou encore des installateurs, ces objets doivent également permettre à toutes les parties prenantes du BIM de spécifier facilement leurs besoins puis de sélectionner les solutions qui répondent le mieux aux exigences de leur projet. Avec l'aide de la société ALPI, sept premiers modèles d'objets ont d'ores et déjà été publiés : les tableaux électriques, les tableaux divisionnaires, les socles de prise de courant, les dispositifs de commande, les ASI ou encore l'éclairage de sécurité. Ils sont téléchargeables gratuitement sur la plateforme BIM-Energies hébergée par BIM&CO : https://bimenergies.bimandco.com/

SIGNATURE PAR IGNES DE LA CHARTE ENGAGÉ POUR FAIRE

Jeudi 4 avril, **IGNES a signé la Charte "Engagé pour FAIRE"**, en présence des Ministres **François de Rugy**, Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire, **Julien Denormandie**, Ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement, **Arnaud Leroy**, Président de l'ADEME et **Philippe Pelletier**, résident du Plan Bâtiment Durable. Engagé dans la performance énergétique pour un bâtiment plus sobre et durable, IGNES a souhaité s'inscrire dans la démarche et a signé la charte afin d'encourager ses membres et partenaires à déployer les solutions d'efficacité énergétique dans les travaux de rénovation.

SIGNATURE DE L'EDEC PROSPECTIVE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DE LA FILIÈRE ÉLECTRIQUE

Sous le Haut Patronage du Ministère du travail et avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et solidaire, IGNES a signé le 9 avril dernier un contrat d'Engagement Développement et Compétences (EDEC) pour mener une étude prospective des emplois et des compétences de la filière électrique dans le cadre de la transition énergétique.

Démarche exemplaire et transverse, l'EDEC a été signé conjointement par 6 autres fédérations professionnelles de la filière électrique (FFIE, FIEEC, GIMELEC, SERCE, Think Smartgrids, UFE), les confédérations syndicales CFE-CGC, CFDT, CFTC, FO, et en partenariat avec Industrie Méditerranée.

Les fédérations et les syndicats professionnels formalisent, à travers cette signature, leur engagement et leur volonté de mettre en commun l'expertise et les visions stratégiques des référents de la filière afin de constituer des données étayées et factuelles pour contribuer à l'élaboration des politiques publiques, notamment dans le cadre de la PPE.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LE SMART HOME : INNOVATIONS ET CONTRAINTES MATINALE DU « SMART HOME » - JEUDI 23 MAI 2019

IGNES organise une Matinale « Smart Home » le 23 juin 2019 de 8h30 à 10h00 autour du thème : L'**Intelligence Artificielle et le Smart Home** : innovations et contraintes.

Avec :

- **Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives - Marc Duranton** - Architecture, IC Design & Embedded Software Division4
- **Institut Mines Telecom - Patrick Duvaut** - Directeur de l'Innovation

Pour vous inscrire, cliquez ici

Espace Hamelin, 17 rue de l'Amiral Hamelin 75016 Paris

SALON INTERNATIONAL SANTÉ ET INNOVATION DE LA FHF 2019 : LE SNITEM IMAGINE LE VILLAGE DU DISPOSITIF MÉDICAL

Pour la première fois sur le salon international santé et innovation de la FHF / Paris Healthcare Week, qui se déroule du 21 au 23 mai, le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) organise le Village du dispositif médical.
Durant ces trois jours, une vingtaine de conférences est organisée au sein de l'espace agora de ce Village pour présenter le rôle structurant du dispositif médical dans l'organisation des soins : Comment l'utilisation d'un dispositif médical peut réduire la durée d'hospitalisation ? Comment le parcours patient dans l'hôpital peut-il être amélioré ? Des focus technologiques seront également à l'honneur notamment sur l'AVC, l'e-santé, la logistique 2.0 et l'organisation hospitalière efficiente.

Du 21 au 23 mai 2019
RENDEZ-VOUS SUR LE VILLAGE DU DISPOSITIF MÉDICAL
Stand L8/L4

Salon international santé et innovation de la FHF / Paris Healthcare Week
Paris Expo Porte de Versailles

1 Place de la Porte de Versailles, 75015 Paris
Accès : Porte de Versailles : Métro ligne 12 - Bus N145, 80 – Tram T3a (arrêt Desnouettes)

Avec la participation de : B Braun Medical, Balt, Biosency, Biotronik, Canon Medical, Johnson & Johnson, Medtronic, Siemens Healthineers et Winncare.

Le programme des conférences est disponible sur le site web du Snitem.

L'accès est libre et gratuit – Obtenir votre badge visiteur

UNICLIMA : PARUTION IMMINENTE DU GUIDE « TOUS ACTEURS DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE TERTIAIRE »

Nouveau guide UNICLIMA : Parution imminente du guide « Tous acteurs de la qualité de l'air dans le tertiaire » : les industriels du Comité Stratégique Ventilation et Traitement d'air des bâtiments d'Uniclima ont réalisé un guide pour accompagner les maîtres d'ouvrages, architectes, donneurs d'ordre dans leurs projets de bâtiments tertiaires. Avec des cas concrets de solutions adaptées à différentes typologies de bâtiment, des retours d'expériences, des témoignages, ce guide remet la qualité de l'air au cœur des programmes !

www.uniclima.fr

SALON INTERCLIMA

Uniclima poursuit la préparation du salon Interclima qui se tiendra du 5 au 8 novembre 2019 Exposants, visiteurs, conférences, recrutement, rénovation, construction neuve, convivialité, etc. : la nouvelle dynamique au rendez-vous

Comme déjà annoncé, les organisateurs et Uniclima ont déployé une offre de 50 bus (à 2 heures de Paris) et 3 TGV arrivant à Roissy CDG, au départ de Marseille, Lyon et Bordeaux qui sont mis à disposition des exposants et des partenaires distributeurs pour faire venir davantage de visiteurs. Ces moyens sont d'ores et déjà pré-réservés. Pour cette édition, de nombreux changements : une nouvelle animation « Espace Innovation et Performance » inédite ; un projet en cours de montage d'un village Qualité de l'air; des conférences pour des publics ciblés, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre ; un plateau radio filmé sur le salon ; une action forte pour faire connaître les métiers et les besoins de recrutement de l'ensemble des partenaires des industriels au sein de la filière du génie climatique... A plusieurs mois de l'ouverture des portes, le salon s'enorgueillit déjà d'une très belle représentativité dans les domaines des pompes à chaleur et des chaudières biomasses, aux côtés des équipements plus traditionnels de production d'eau chaude sanitaire et de chauffage pour l'industrie et le tertiaire, les logements collectifs et l'habitat individuel, en neuf ou en rénovation. Alors rendez-vous à Interclima, du 5 au 8 novembre, à Paris Nord Villepinte pour la nouvelle dynamique du salon !

La conférence de presse du Mondial du Bâtiment se tiendra le 18 juin prochain à Paris. Le dossier de presse présentera les actualités des 3 salons : Interclima, Idéo Bain et Batimat qui composent le Mondial.

PALMARES 2019 SALLES DE BAINS REMARQUABLES - 23 MAI 2019 - 10H30 AUDITORIUM DU JARDIN DE L'ACCLIMATATION DE PARIS

La profession se mobilise à nouveau et organise le 3ème « Palmarès des Etats généraux de la Salle de Bains 2019 »

Créé par l'**AFISB** (Association Française des Industries de la Salle de Bains) en partenariat avec **l'Ameublement Français**, **PROFLUID** (Association Française des Pompes et Agitateurs, des compresseurs et de la robinetterie...), **UNICLIMA** (Syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques), le **GIFAM** (Groupement des marques d'appareils pour la maison) et le **GIL (Syndicat du Luminaire** qui rejoint le Palmarès 2019). Ce Palmarès révèlera le 23 mai prochain à la presse professionnelle et grand public "les salles de bains remarquables 2019".

LES DÉFIS BÂTIMENT ET SANTÉ - 7ÈME ÉDITION - 04 JUILLET 2019 À PARIS

Uniclima poursuit son partenariat au Colloque Bâtiment et Santé.
Plus d'information sur le site des défis Bâtiment et Santé.

LIONEL BRUNET ÉLU PRÉSIDENT DE LIGHTINGEUROPE

Le 22 mars dernier, le conseil d'administration de LightingEurope a élu M. Lionel Brunet Président de LightingEurope, pour un mandat de 2 ans. Lionel Brunet est délégué général du Syndicat de l'Éclairage depuis 2013, et a eu une longue carrière internationale dans l'industrie chimique et mécanique, ainsi que dans une association professionnelle mondiale.
« Je suis honoré d'avoir été élu président et j'ai hâte de travailler avec les administrateurs pour le profit de tous les membres de LightingEurope afin de mettre en œuvre notre vision stratégique et nos priorités pour notre campagne #Better Lighting for all », déclare Lionel Brunet.
Cette position au sein de la sphère européenne illustre pleinement le dynamisme des adhérents du Syndicat de l'éclairage, véritables acteurs de la transition technologique et énergétique de leur secteur. Après avoir été trésorier et vice-président de LightingEurope, Lionel Brunet poursuivra donc en tant que Président son engagement à soutenir cette filière industrielle innovante.

NUISANCES LUMINEUSES : LE SYNDICAT DE L'ÉCLAIRAGE ACTEUR D'UNE RÉGLEMENTATION DISRUPTIVE

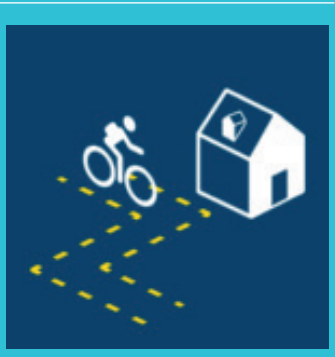

Pressé par le Conseil d'Etat, le Ministère de la Transition écologique et solidaire prit le 27 décembre 2018 un arrêté « relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses » rapidement rédigé : un premier projet fut proposé en août aux parties prenantes, un second en fin d'année pour une consultation publique, avant le texte définitif publié en décembre. De nombreuses contributions construites et argumentées ont été produites par les fabricants du Syndicat de l'éclairage. L'objectif de ce texte est d'encadrer les pratiques d'éclairage en France, afin qu'elles soient cohérentes avec les objectifs environnementaux d'aujourd'hui.
Les membres du Syndicat de l'éclairage saluent cette avancée réglementaire qui va désormais permettre d'éclairer au mieux les espaces extérieurs, conciliant attentes sociétales et protection de la biodiversité.
Néanmoins le travail n'est pas terminé, puisque ce texte jeune appelle des demandes de précision et d'interprétation : le Syndicat de l'éclairage reste force de proposition aux côtés des pouvoirs publics pour l'aider dans cette mission.

Pour en savoir plus

ENFIN UNE #CHARTELED POUR L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Après la publication de sa #CharteLED pour l'éclairage intérieur en décembre dernier (cf. notre newsletter du second trimestre 2019), le Syndicat de l'éclairage transforme l'essai avec aujourd'hui une charte qui couvre tous les types de luminaires, pour l'éclairage intérieur comme extérieur. L'accueil de la filière de l'éclairage, du prescripteur à l'installateur, fut tel qu'il fallut mettre les bouchées doubles pour finir d'élaborer un document attendu par tous : qu'il s'agisse de critères basiques comme la puissance ou le flux lumineux, ou plus avancés comme la durée de vie, cette « Charte de qualité pour les données produits » clarifie et explicite la définition de 20 critères essentiels de qualité. Tous les fabricants du Syndicat de l'éclairage adhèrent à cette charte, engagement de sérieux et de professionnalisme.

Pour tout savoir sur la #CharteLED

Temps forts

NOUVEAUX ARRIVANTS

Emmanuelle THIERCELIN
nommée Déléguée Générale de e-VISIONS

Emmanuelle Thiercelin a rejoint e-VISIONS, l'Organisation professionnelle des métiers de la Communication Visuelle, en octobre dernier pour succéder à Sylvie Raimbault au poste de Déléguée Générale, à compter du 1er avril 2019.
De formation juridique, Emmanuelle Thiercelin a évolué pendant 15 ans au sein de différentes organisations professionnelles et institutions publiques notamment dans le secteur des pêches maritimes.
En 2012, elle a participé à la création de France Filière Pêche dont elle a été la Déléguée générale jusqu'en 2017. FFP est une organisation qui réunit tous les acteurs de la filière des produits de la pêche maritime depuis la production (pêcheurs) jusqu'à la grande distribution.

Stella MORABITO
nommée Déléguée Générale de l'AFNUM

L'AFNUM a le plaisir d'annoncer la nomination de Stella MORABITO au poste de Déléguée Générale. Stella sera en charge d'implémenter la stratégie définie par le comité de direction, et notamment de renforcer la position de l'AFNUM parmi les acteurs clés de l'écosystème numérique en France et à l'international.
« Les implications technologiques et sociétales de la transformation numérique posent de nouveaux défis et génèrent de nouveaux usages. Les entreprises membres de l'AFNUM sont au cœur de cette révolution industrielle et souhaitent participer pleinement à relever ces défis. Pour nous aider, j'ai le plaisir d'accueillir à la tête de notre équipe Stella MORABITO, la nouvelle Déléguée Générale de l'AFNUM » Georges KARAM, Président de l'AFNUM
Stella MORABITO était depuis 2010 Secrétaire Générale de trois organisations professionnelles du secteur électronique de la FICIME, Fédération des Entreprises Internationales de la Mécanique et de l'Electronique. Auparavant elle a passé 14 ans chez Technicolor en tant que Directeur Marketing et Ventes de la zone EMEA et 3 ans chez Mediaset (Groupe Berlusconi) à Milan, en charge des affaires internationales du groupe. Elle est diplômée de l'Université Bocconi (Milan), d'HEC et de Centrale Paris et maitrise à la fois les aspects business et techniques des secteurs de l'électronique, des médias et du numérique. Elle a une culture internationale et s'exprime couramment en 5 langues. En savoir plus

CALENDRIER ÉVÉNEMENTIEL

12 juin 2019
Centre Pierre Mendes France de Bercy
Restitution de l'Étude prospective « Futur de la fabrication électronique »

Commandée par le SNESE, ACSIEL, le SPDEI et la FIEEC, l'étude, confiée à In Extenso, vise à faire un état des lieux de la filière, analyser l'écosystème français, le comparer avec ce qui se fait à l'international, identifier les perspectives de marché et proposer des actions stratégiques de nature à lever les blocages et développer cette industrie dans les 10 ans à venir.

4 juillet 2019 à 16h30 – FIEEC
Assemblée générale événementielle "TECH for GOOD : quel rôle pour les technologies dans les transformations sociétales ?"

Moment fort de la vie de notre Fédération, l'Assemblée générale événementielle rassemble chaque année près de 300 participants : acteurs de la profession, représentants des pouvoirs publics ou encore experts sur des sujets économiques et d'actualité qui font le quotidien de nos adhérents et de leurs entreprises. L'Assemblée générale événementielle sera suivie d'une Garden party dans les jardins de la FIEEC.

Elections européennes

3 questions à ...

François-Xavier BELLAMY
Liste d'Union de la droite et du centre

Quelle vision de l'Europe défendez-vous ?

L'Europe est plus que jamais nécessaire pour faire face aux grands défis actuels : souveraineté liée au numérique et poids croissant des géant américains ou chinois en la matière, concurrence parfois déloyale au plan international alors que les échanges s'accélèrent et que nos partenaires défendent leurs intérêts avec toujours plus de vigueur, souveraineté monétaire, régulation de la mondialisation face aux enjeux environnementaux, changement climatique dont les effets ne s'arrêtent pas aux frontières de l'Union, flux humains liés à l'immigration de masse concernant tous les pays européens, montée du communautarisme, des menaces asymétriques...

Pourtant, certaines tendances bureaucratiques ont pu éloigner l'UE de la réalité ; le culte de la procédure a pu décourager entreprises, organisations ou gouvernements d'agir... Une certaine naïveté face à la mondialisation a fragilisé nos économies et nourri un ressentiment sceptique voire hostile de la part d'un nombre croissant de citoyens, alors que la construction européenne était l'un des plus beaux projets politiques post-Seconde guerre mondiale. Ce ressentiment ne doit plus être alimenté. Pour sauver l'Europe, il faut la refonder en profondeur pour qu'elle puisse faire la preuve de son efficacité, et rétablir la France, sa crédibilité.

Quelles sont vos principales propositions ?

Nous avons publié notre programme avec 75 propositions concrètes. Parmi les principales, sur le plan qui nous intéresse ici :

Sortir de la naïveté en matière de commerce international. L'Europe est la première puissance commerciale mondiale, mais sa position est fragilisée car elle n'ose pas défendre ses intérêts avec autant de vigueur que ses concurrents. L'ouverture des marchés publics, totalement asymétrique (il suffit de comparer l'ouverture en Amérique du Nord et celle en Europe) est le meilleur exemple de cette démission. Nous ne voterons aucun accord de libre échange qui ne permette pas la stricte réciprocité dans ce domaine. En outre, il est totalement inéquitable que nos producteurs soient désavantagés car ils respectent des règles environnementales dont certains producteurs étrangers s'affranchissent. C'est pourquoi nous proposons une « barrière écologique » (prop.31), en imposant des quotas carbone sur les importations au même titre que ceux que paient nos entreprises, et le respect des mêmes normes que celles fixées à nos industriels.

Ensuite, nous devons faire cesser le dumping social au sein de l'UE. Les dernières avancées sur le travail détaché sont très insuffisantes. Les travailleurs détachés doivent payer les cotisations sociales du pays dans lequel ils travaillent (prop.50).

L'Europe doit également sortir de la paralysie bureaucratique (prop. 70-74). L'objectif est d'orienter l'action de la Commission sur la conduite de grands projets structurants plutôt que la production de normes. Notre projet propose de stopper l'inflation normative, en Europe comme en France, en supprimant toutes les réglementations européennes obsolètes sur le prochain mandat, et en interdisant la surtransposition des normes en France (tout en purgeant en parallèle le stock de normes déjà surtransposées).

Les grands projets sont la manifestation concrète que la mise en commun d'expertises au niveau européen peut créer des champions mondiaux, qui rivalisent avec les plus grands. Notre responsabilité est de multiplier ces projets pour construire notre puissance de demain (recherche sur la maladie d'Alzheimer, intelligence artificielle, nouvelles mobilités, numérique...). L'Europe ne doit pas être uniquement composée de comités, de normes et de négociations, elle ne doit pas non plus se limiter à être une simple terre de services qui importerait ce qui serait produit sur d'autres continents. Il en va in fine de notre souveraineté autant que de nos emplois.

Quelles sont vos priorités pour nos secteurs (électrique, électronique, numérique) ?

Les industries que représente la FIEEC sont au cœur de l'industrie européenne, indispensables dans des domaines où l'Europe se doit d'être à la pointe de l'innovation. L'Europe a de grands atouts dans la compétition mondiale : des ingénieurs parmi les meilleurs, infrastructures robustes bien que nécessitant des investissements, règlementation stable quoique complexe mais qui offre un cadre pérenne pour investir et exploiter de nouvelles technologies.

Toutefois, nous avons conscience des défis auxquels fait face le tissu industriel européen, dont vos membres font partie, ou bien dont leur activité est tributaire. L'Europe doit progresser s'agissant de la protection de son marché intérieur, sans pour autant sombrer dans la facilité apparente du protectionnisme. Nous défendons des mesures concrètes (prop.50-56) qui renforceront notre marché commun et nos entreprises, sans toutefois barrer la route aux investisseurs internationaux :

D'abord, la politique commerciale européenne doit être plus réaliste et plus juste : c'est l'idée de la barrière écologique évoquée ci-avant. De la même manière, nous devons totalement réorienter la politique de concurrence à l'intérieur de l'Union. Se concentrer seulement sur le marché unique pour analyser les monopoles conduit à des aberrations. Nous proposons d'établir une liste de secteurs stratégiques (énergie, défense, numérique...) dérogatoire des règles de la concurrence européenne, pour que l'exemple de la fusion avortée Alstom-Siemens ne se reproduise pas.

Ensuite, un véritable contrôle des investissements étrangers (prop.39) dans les actifs stratégiques des pays européens doit être facilité. Nos concurrents internationaux ont déjà mis en place ce type de mécanismes et nous ne devons pas être les seuls naïfs.

Enfin, nous pensons qu'une préférence européenne doit être instaurée (prop.36-41) s'agissant des marchés publics afin de restaurer l'équité face à nos partenaires et d'assurer des débouchés à nos industries les plus souveraines (pour ce qui concerne particulièrement la FIEEC : projets d'investissements stratégiques dans les zones blanches, couverture en réseaux très-haut-débit, Stratégie européenne pour l'IA, coopérations renforcées pour la cybersécurité, Plan européen des nouvelles mobilités – prop.64-67).

Elections européennes

3 questions à ...

Raphaël GLUCKSMANN
Envie d'Europe écologique et sociale

Quelle vision de l'Europe défendez-vous ?

Nous avons envie d'Europe écologique et sociale.
Nous sommes profondément pro-européens, car nous croyons aux conquêtes de la construction de l'Union Européenne : une paix durable, un espace démocratique fondé sur le respect des droits humains, une diversité culturelle valorisée, une qualité de vie élevée, des solidarités et une redistribution fortes, une puissance économique et commerciale de premier plan.
Mais nous sommes aussi conscients des limites et des dérives de cette construction européenne qui nourrissent les nationalismes et le rejet de l'Europe.
Nous disons stop à l'Europe du dogme libéral qui creuse les inégalités et a accéléré la désindustrialisation de nos territoires.
Nous disons non aux replis nationalistes qui aggravent les problèmes qu'ils prétendent résoudre. Aucun pays européen seul ne peut imposer ses intérêts dans la mondialisation.
Nous voulons redonner du sens politique à la construction européenne face aux défis d'aujourd'hui et de demain, qui ne peuvent être véritablement relevés qu'à l'échelle européenne : le changement climatique, les effets néfastes de la mondialisation déloyale, la révolution numérique non régulée, les nouveaux risques géopolitiques et terroristes.
Redonner du sens politique, c'est aussi reconnaître le besoin d'approfondissement démocratique des institutions européennes, c'est construire un véritable sentiment d'appartenance à la citoyenneté européenne, c'est assurer que l'Europe reste ouverte et accueillante.
Redonner du sens politique, c'est aussi réinventer la puissance publique au niveau européen – et non pas se cantonner à l'addition d'intérêts nationaux – pour assurer les investissements stratégiques, protéger les services publics et renforcer le modèle social européen.
Nous voulons une Europe qui protège ses citoyens et ses territoires, dans la défense de nos valeurs communes, en affirmant une solidarité de destin.

Quelles sont vos principales propositions ?

Nos nombreuses propositions organisées en dix grands combats communs pour l'écologie et la justice sociale, pour l'emploi et l'entreprise, pour une nouvelle génération de traités commerciaux, pour les politiques touchant à la terre, la mer, l'alimentation et la santé, pour la protection des Européens à l'heure du numérique, pour l'Europe des citoyens contre l'Europe des lobbies et des intérêts privés, pour une solidarité européenne dans l'accueil des migrants, pour garantir et étendre les droits fondamentaux des Européens, pour une Europe souveraine, puissante et influente, pour un nouvel horizon européen pour la jeunesse, le sport et la culture.

Parmi nos propositions phares :

- Nous mettrons en œuvre le pacte finance-climat, avec deux composantes fortes :
  - la création d'un budget européen pour le climat et la biodiversité de 500 milliards d'euros sur les 5 prochaines années, pour notamment investir massivement dans la recherche et l'industrie européenne et créer un airbus de l'énergie renouvelable.
  - la création d'une Banque européenne pour le climat et la biodiversité qui pourra financer la transition écologique grâce à des prêts à taux privilégiés.
- Nous développerons un modèle européen d'entreprise qui promeut la participation des salariés à la gouvernance d'entreprise, ainsi que le dialogue social et la négociation entre partenaires sociaux à travers la co-détermination, la transparence et l'encadrement des rémunérations, un label public pour la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.
- Nous réviserons la politique de concurrence européenne et assouplirons les règles d'autorisation des aides d'État pour faciliter l'émergence de champions européens face aux géants internationaux et pour protéger les services publics.
- Nous soutiendrons le développement de l'économie liée au territoire et sa reconnaissance dans le droit commercial.

Quelles sont vos priorités pour nos secteurs (électrique, électronique, numérique) ?

D'abord, nous voulons protéger les Européens à l'heure du numérique face à la puissance des GAFAM et des multinationales et aux paradis fiscaux.
Nous portons ainsi une obligation de « civisme fiscal » pour lutter contre la fraude et l'optimisation fiscale.

Nous continuerons de protéger les données personnelles des Européens et serons vigilants sur la mise en œuvre du RGPD.
Nous proposons une directive européenne sur le travail dans l'économie des plateformes afin de réglementer et protéger les nouvelles formes de travail dans le secteur de l'économie numérique.
Par ailleurs nos propositions pour la transition écologique, avec en particulier le pacte finance-climat, et l'exception écologique pour sortir les dépenses liées à la transition écologique du calcul des 3% de déficit public, profiteront directement aux secteurs électrique, électronique et numérique. Ces secteurs sont essentiels à la réussite de la transformation écologique de l'industrie et des services.
De plus, nos propositions pour passer du libre-échange au juste-échange, avec des traités commerciaux soumis à des normes sociales et environnementales exigeantes, avec un droit de la concurrence révisé pour faciliter l'émergence de champions européens, avec un « Buy European Act », avec une Europe plus attentive à la coopération avec les entreprises dans les territoires, tout cela vise à créer un environnement économique qui renforce la compétitivité des entreprises européennes dans les secteurs d'avenir.
Enfin, nous soutiendrons deux grandes odyssées industrielles à l'horizon 2050 :

- l'autonomie énergétique décarbonée
- la fin des maladies dégénératives liées au vieillissement

Nous mettrons en place une politique industrielle européenne ambitieuse pour organiser les réseaux d'entreprises dans les filières stratégiques, soutenir l'innovation et la commercialisation de nouveaux produits et services, et investir dans les compétences et les talents, en formant les jeunes comme les chômeurs et les salariés.

Elections européennes

3 questions à ...

Nathalie LOISEAU
Renaissance

Quelle vision de l'Europe défendez-vous ?

Jamais depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Europe n'a été aussi nécessaire. Et pourtant, jamais elle n'a été autant en danger. Certains veulent la détruire. Ils prônent le repli nationaliste qui ne règle rien. D'autres se contentent du statu quo au mépris des espoirs des peuples. Le 26 mai, les Européens peuvent faire un autre choix : celui de la Renaissance de l'Europe. C'est ce choix que nous proposons. Nous sommes fiers d'être Européens. Nous savons ce que nous devons à l'Europe. Elle a garanti la paix après les conflits, la démocratie après les dictatures, la prospérité de plusieurs générations.

Mais l'Europe doit changer. Elle est dépassée par les défis écologiques, numériques, économiques ou migratoires. Elle n'a pas été pensée pour répondre aux attentes des citoyens d'aujourd'hui. Elle n'est pourtant pas le problème. Elle peut même redevenir notre solution. Pour cela, elle doit reprendre le contrôle de son destin. Pour donner la priorité à l'écologie et ne pas laisser aux générations à venir une planète en perdition ; pour faire de l'Europe une puissance respectée qui défend ses intérêts et tire la mondialisation vers le haut, notamment en défendant sa vision du numérique et son industrie technologique ; pour organiser la fin de l'évasion fiscale qui mine notre pacte social ; pour relever le défi migratoire en protégeant nos valeurs et nos frontières ; pour préserver la paix et assurer notre souveraineté ; pour rendre l'Europe aux citoyens et la construire avec les peuples. Avec cette élection, nous pouvons reprendre le contrôle du destin de l'Europe le 26 mai.

Quelles sont vos principales propositions ?

Le 26 Mai nous vous proposons de voter pour la liste Renaissance qui au parlement Européen agira.

- Nous investirons massivement, avec la Banque européenne du climat, dans la transition écologique et solidaire. Au moins 1 000 milliards d'euros sont nécessaires d'ici 2024 pour développer les énergies et les transports propres, rénover les logements et accompagner la reconversion des travailleurs des secteurs en transition.
- Nous taxerons les géants du numérique en Europe comme nous le faisons en France et mettrons fin à la règle de l'unanimité pour les décisions fiscales.
- Nous harmoniserons l'impôt sur les sociétés pour mettre fin à la concurrence déloyale en Europe avec 9% en Hongrie et 31% en France.
- Nous renforcerons le mécanisme européen de contrôle des investissements étrangers dans les secteurs et technologies stratégiques.
- Nous exigerons la réciprocité en matière de marchés publics. On ne peut pas avoir 90% de nos marchés publics ouverts aux entreprises étrangères, contre 32% seulement aux États-Unis et près de 0% en Chine.
- Nous refonderons la politique de concurrence pour ne pas reproduire l'erreur du rejet de la fusion Alstom-Siemens et permettre l'émergence de champions européens.
- Nous déploierons un plan de soutien massif à l'industrie Made in Europe 2024. Il ciblera et financera des champions de secteurs stratégiques (renouvelables, Intelligence artificielle, 5G, etc.) et des milliers de PME innovantes.
- Nous créerons un statut propre aux géants du numérique pour sanctionner rapidement toute atteinte à la concurrence, permettre l'ouverture des données et la transparence des algorithmes.
- Nous construirons un Pacte avec l'Afrique en développant les investissements et des programmes scolaires et universitaires, en particulier à destination des jeunes filles.
- Nous ferons voter une Directive « Éthique des entreprises » qui interdira l'accès au marché européen aux entreprises ne respectant pas nos exigences sociales et environnementales.

Quelles sont vos priorités pour nos secteurs (électrique, électronique, numérique) ?

Les secteurs de l'électrique, de l'électronique et du numérique sont des secteurs clefs pour la France et pour l'Europe. Au même titre que nous vivons un bouleversement climatique, le numérique bouleverse nos habitudes personnelles et tous les secteurs économiques. La France et l'Europe ne peuvent pas et ne doivent pas laisser passer le train de cette révolution. Si nous voulons contrôler notre destin nous devons agir fortement à l'échelle Européenne pour soutenir, protéger et former.

Nous allons soutenir l'industrie européenne numérique et électronique avec notre stratégie Made in Europe 2024 qui va permettre le développement de la 5G, l'industrie 4.0, la fibre, les énergies renouvelables, l'intelligence artificielle, etc. Nous aurons une attention particulière pour que les PME innovantes en bénéficient pleinement.

Mais il ne suffit pas de favoriser le développement, il faut aussi protéger ce qui est. Nous protégerons mieux nos industries stratégiques en améliorant le contrôle des investissements étrangers. L'indépendance de notre 5G est par exemple un enjeu clef. Protéger ce qui est, c'est aussi veiller à ce que les géants du numérique respectent les règles du jeu et le contrat social européen. En créant un statut spécifique aux géants du numérique nous allons nous assurer qu'ils respectent nos règles de concurrence loyale, de transparence des données et de fiscalité juste et équilibrée. Nous avons porté la taxe GAFA en France et de nombreux partenaires européens sont désormais en train de nous suivre. Quand la France veut faire bouger les lignes en Europe elle le peut.

Finalement nous allons aussi investir massivement dans la formation, notamment pour les métiers du numérique, grâce notamment à notre dispositif « Garantie zéro chômage » qui permettra à chaque Européen de se faire financer une formation jusqu'à 15 000 euros. Le bénéficiaire ne sera tenu de rembourser le montant que si ses revenus à l'issue de la formation sont suffisamment élevés.

En direct des services

Juridique

Julie MACAIRE - jmacaire@fieec.fr

Délais de paiement : valorisez vos bonnes pratiques en participant aux Assises et Prix 2019

« La FIGEC (Fédération Nationale de l'Information d'Entreprise, de la Gestion des Créances et de l'Enquête Civile) considère les retards de paiement comme un enjeu national qui concerne l'intégralité des acteurs de l'économie de notre pays. Les impayés ont atteint 56 milliards d'euros en 2018 et les retards de paiement sont la cause de 25% des faillites des entreprises françaises chaque année. Dans ce contexte, un événement comme les "Assises et Prix des délais de paiement" constitue un rendez-vous incontournable auquel nous nous devions de contribuer au côté de l'AFDCC. Nous souhaitons que toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, leur activité et leur localisation, se sentent concernées et encouragées à s'exprimer. L'objectif de cet événement est d'apporter aux entreprises des réponses concrètes et de valoriser des bonnes pratiques qu'elles pourront adopter à leur tour. Pour vous inscrire et/ou candidater (avant le 20 mai), rendez-vous sur le site : https://www.delais-paiement.fr/ » Charles Battista, Président de la FIGEC.

RGPD - Bilan un an après l'entrée en application

Le 25 mai 2019, le Règlement européen sur la protection des données personnelles fêtera ses 1 an d'entrée en application. L'heure est au bilan et les entreprises sont invitées à faire remonter leurs observations et éventuelles difficultés rencontrées. A cette fin, le MEDEF diffuse un questionnaire à remplir avant cette date anniversaire.

En savoir plus

AGENDA

13 MAI 2019
Commission juridique

12 JUIN 2019
Assises et prix des délais de paiement

5 JUILLET 2019
Conférence "Fabrication additive et propriété intellectuelle" au Sénat

TELEX

La CNIL a ouvert une consultation publique sur deux projets de référentiels "Gestion RH" et "Alertes professionnelles"
Plus d'informations

Guide pratique "Droit de la concurrence" mis à jour en mars 2019

Surveillance du marché : rencontre avec les Douanes

La FIEEC poursuit ses actions en matière de lutte contre la contrefaçon et la non-conformité dans nos secteurs. Dans ce contexte, nos services ont rencontré le 19 avril dernier la DGDDI. Une rencontre qui a débouché sur une volonté commune : contribuer ensemble à l'amélioration et l'efficacité des opérations douanières.

Publication de l'ordonnance sur les relations commerciales

Après plusieurs mois d'échanges, l'ordonnance relative à la modification du titre IV du livre IV du code de commerce a été publiée le 30 avril 2019. Notre Fédération a contribué activement à son élaboration et s'est assurée de la prise en compte des intérêts de nos industries en participant aux consultations.

L'ordonnance institue désormais deux régimes de conventions uniques : droit commun et produits de grande consommation (la convention unique spécifique aux grossistes a fusionnée avec celle de droit commun). La FIEEC se réjouit notamment du maintien, d'une part, des CGV comme « socle unique de la négociation » pour ces deux régimes et, d'autre part, de la possibilité de « fixer les modalités selon lesquelles le prix convenu est révisé » pour les conventions pluriannuelles.

Concernant les pratiques restrictives de concurrence nous regrettons que seules deux hypothèses de nullité de la clause de plein droit soient retenues (L442-3). La FIEEC a demandé à la DGCCRF la publication d'une note qui viendrait confirmer le caractère illicite des pratiques restrictives et des clauses qui ne figurent plus dans le code de commerce.

Normalisation

Jacques LEVET - jlevet@fieec.fr

Orientations stratégiques de la filière de normalisation des électrotechnologies

La FIEEC a contribué aux orientations stratégiques de la filière de normalisation électrotechnique. Les électrotechnologies constituent un ensemble de solutions au cœur de nombreux enjeux prioritaires pour le système français de normalisation : transition énergétique, silver économie, économie numérique, ville durable et intelligente, usine du futur.
En lien avec les politiques gouvernementales, la FIEEC s'engage ainsi dans une stratégie de normalisation, pour valoriser le rayonnement de l'industrie française et la croissance durable et responsable de nos acteurs économiques qui constituent des opportunités à saisir pour la création d'activités et d'emplois nouveaux.
Enfin, l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) ouvre un champ de nouvelles réponses aux exigences sociétales et environnementales contemporaines, permettant l'émergence de réelles innovations dans un contexte croissant de transformation numérique et de développement durable.

Intelligence artificielle (IA)

Le 29 avril 2019 s'est tenue au siège de Danish Standards à Copenhague, qui en assure le secrétariat, la réunion de lancement du Focus Group du CEN et du CENELEC sur l'IA.

Ce groupe a pour objectif d'étudier les besoins de normalisation pour le déploiement de l'IA en Europe. Il présentera un projet de feuille de route en septembre.

AGENDA

16 MAI 2019
Réunion du CTELEC

20 MAI 2019
Réunion du Comité du CEF

28 ET 29 MAI 2019
BT du CENELEC

5,6 ET 7 JUIN 2019 - BUCAREST
Réunion du CA et de l'AG de CENELEC à Bucarest

Smart manufacturing : proposition des organismes de normalisation allemands DIN et DKE

Le DIN et le DKE proposent la création d'un groupe de coordination CEN-CENELEC-ETSI, pour émettre des recommandations sur le Smart Manufacturing en termes de besoin de normalisation, de synchronisation des différentes activités de normalisation et d'apport du CEN, du CENELEC et de l'ETSI dans la transformation numérique de l'industrie.

Réunion du Comité technique d'Orgalim les 27 et 28 mars 2019 à Bruxelles

Sujets abordés :

- Nouvelle approche. Orgalim a rappelé que les normes sont d'application volontaire et "market oriented", élaborées par les parties prenantes, notamment l'industrie, et soutient la nouvelle approche comme un outil privilégié au service du marché unique européen
- Projet de règlement européen sur la surveillance du marché.

Tribune

Développer la formation à la normalisation : le nouvel impératif

Pascal PAVLIDIS,
Professeur honoraire en Sciences de Gestion à l'Université PARIS XIII, conseiller formation-communication au ministère des armées

Jacques LEVET,
Directeur des Affaires Techniques et Normalisation de la FIEEC

Malgré de récentes avancées, la normalisation est un sujet encore trop souvent négligé dans l'enseignement tant dans la sphère académique qu'industrielle. Or les enjeux ne manquent pas : sensibiliser le plus grand nombre quant à l'influence des normes sur les marchés économiques, donner aux experts les connaissances nécessaires sur les procédures de normalisation afin d'orienter les travaux vers leurs intérêts, prendre en compte ce domaine technique comme support à l'innovation, clarifier la complémentarité avec la propriété industrielle.

Force est de constater que cette nécessité d'enseigner la normalisation a été prise en compte, pour ne pas dire anticipée, depuis plusieurs années par les pays de l'Asia Pacific Economic Cooperation (APEC) : programmes scolaires japonais ou sud-coréens, formation d'experts chinois décidée dans le cadre des plans quinquennaux. En Europe, les Comités de Normalisation Européens (CEN-CENELEC) ont pris conscience de ce retard et agissent depuis 2012 pour y remédier. La mission première de leur Joint Working Group Education about Standardization (JWG EaS) fut alors de proposer rapidement un plan d'actions pour initier, améliorer et coordonner l'enseignement de la normalisation dans les pays de l'Union Européenne.

En ce qui concerne la France, peu de grandes écoles ou d'universités proposent un enseignement traitant le sujet, à part, à la marge, les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) dans le 1er cycle universitaire. Le rapport de Mme Claude Revel (« Développer une influence normative internationale stratégique pour la France », du 31 janvier 2013), remis au ministre du commerce extérieur, avait rappelé la place de l'influence normative dans la sphère de l'intelligence économique et avait souligné ce besoin d'enseignement dans les écoles de nos « futurs décideurs ». Le leitmotiv ou l'idée maîtresse pouvait alors se résumer ainsi : « influencer une norme, influencer par les normes ».

La normalisation impacte au quotidien la vie des entreprises, et ce, dans toutes leurs fonctions (R&D, production, achats, marketing, qualité…). Mais force est de constater que les jeunes diplômés, managers de demain, ne sont généralement pas sensibilisés à ces questions, alors même que les entreprises sont désireuses d'employer des jeunes formés à ces notions. Il apparaît donc essentiel de former les jeunes générations au rôle de la normalisation comme outil de compétition économique et comme instrument potentiel de gouvernance. Ceci constitue un véritable enjeu stratégique pour améliorer notamment la compétitivité des entreprises françaises à l'international.

Le Ministère de l'Education Nationale et AFNOR ont signé en ce sens le 8 avril 2008 un partenariat pour développer l'enseignement de la normalisation dans les lycées technologiques et professionnels et pour favoriser l'accès aux normes. Les Instituts Universitaires de Technologie, pionniers dans ce domaine, ont marqué par la signature de ce partenariat leur volonté de renforcer la capacité de l'enseignement technologique et professionnel et d'être ainsi proche du monde économique en général et des codes du monde de l'entreprise en particulier. Par ailleurs, pour impulser cette démarche parmi ses membres, la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) a signé un accord de partenariat avec AFNOR le 9 juin 2009. Dans ces organismes d'enseignement supérieur, les enseignements sur la normalisation sont assurés par des professionnels de la normalisation et un réseau d'experts formateurs issus du monde de l'entreprise ayant une expérience avérée en normalisation. Ils communiquent sur ces partenariats, au travers d'actions menées au niveau académique et industriel (colloques, articles de presse dans des revues spécialisées, sites Web académiques, etc.).

Il n'existe pas à ce jour de référent « Normalisation » dans les universités et grandes écoles. Pour les écoles d'ingénieur et de commerce, l'évolution des programmes de scolarité passe de façon incontournable par les directeurs des études qui doivent être progressivement approchés et convaincus que la normalisation mérite d'être enseignée à un niveau suffisant dans nos écoles.

Une fois l'action de formation créée (ou modifiée), la réflexion s'oriente alors sur le choix de la pédagogie la plus appropriée : quel beau challenge alors que d'enseigner un sujet dont l'attractivité n'est pas évidente !

Par conséquent, l'enseignant permanent et l'intervenant occasionnel devront faire preuve d'originalité tant dans leurs postures pédagogiques que dans leurs supports. Evitant autant que faire se peut les cours magistraux, ils privilégieront un auditoire plus restreint où la pédagogie participative serait plus efficace, où les échanges se feraient de façon plus aisée, notamment lors d'études de cas concrets. Ils pourraient illustrer leurs propos par des vidéos de sensibilisation ou de témoignages. Et pourquoi ne poursuivraient-ils pas leurs interventions sur « un mur » ou un fil d'actualités d'un réseau social bien connu ? Constatant qu'il n'existe pas à ce jour, en France, de manuels scolaires ou universitaires de vulgarisation traitant de normalisation (peu de nations en possèdent hormis la Corée du Sud ou l'Italie) ou de supports pédagogiques, AFNOR ,dans le but d'aider l'enseignant/formateur dans sa préparation de cours, met à disposition sur un portail dédié différentes présentations sur le sujet. Pour ceux qui veulent s'écarter de l'hégémonie de Powerpoint, ils pourront aller chercher des vidéos sur le site de l'ISO ou sur la chaine TV de AFNOR sur You Tube voire s'inspirer des « serious games » britanniques mis en ligne sur le site de BSI (British Standards Institute).

En ce qui concerne l'enseignement de la normalisation industrielle, celui-ci répond aux mêmes contraintes pédagogiques. Une approche pragmatique garante de succès auprès des publics formés est à privilégier et des cas concrets/pratiques devraient être mis en exergue de préférence à une approche académique classique.

Si tant dans la sphère académique qu'industrielle l'importance des formations à la normalisation est devenue désormais une évidence, cet enseignement doit à présent être perçu comme une ardente obligation pour les directions et services des entreprises. Levier d'influence, la normalisation possède de fait ses propres mécanismes que les grands décideurs mais aussi les élaborateurs de normes se doivent de connaître.
En effet, nos représentants français dans les groupes de travail internationaux ou dans les commissions de normalisation AFNOR ont besoin d'être « armés » avant d'exercer pleinement leurs responsabilités et doivent pouvoir bénéficier de formations destinées à l'acquisition des connaissances indispensables.
Les intérêts sont multiples, à court et à moyen termes :

- Meilleure maîtrise des procédures de normalisation par les parties prenantes
- Amélioration qualitative des dossiers
- Activité de communication participant au rayonnement de la normalisation

Il est clair qu'à l'avenir les normalisateurs des entreprises industrielles, formateurs potentiels, seront davantage sollicités pour répondre aux besoins toujours croissants des professionnels demandeurs en normalisation.

Les enjeux actuels de la formation à la normalisation sont aujourd'hui si importants qu'ils font l'objet d'une réelle prise de conscience mais également d'investissements conséquents tant de la part des offreurs de solutions pédago- technologiques que des acteurs en charge de la formation dans les administrations et les entreprises. Ainsi, dans un monde globalisé et du fait du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, il apparaît impératif de développer les formations à la normalisation, notamment en ligne, qui pourront contribuer à une meilleure perception de cette spécialité et surtout à la réelle appropriation de la normalisation en tant que sujet porteur de formation.

International

Pascal PERROCHON - pperrochon@fieec.fr

BREXIT : un sursis de six mois...la FIEEC reste mobilisée

Theresa May et l'UE à 27 se sont entendus le 11 avril sur une extension 'flexible' de la période de l'article 50 jusqu'au 31 octobre 2019 avec un examen des progrès à mi-parcours fixé au Conseil européen de juin 2019. L'objectif est d'éviter au maximum une sortie sans accord. Cette extension ne sera valable que si le Royaume-Uni organise le scrutin des élections européennes fin mai. Sans élections et sans accord approuvé par la Chambre des Communes d'ici là, le Royaume-Uni devra sortir de l'UE au 1er juin. Mais, si le pays adopte et ratifie l'accord de retrait durant ces 6 mois, il sortira à la date du premier jour du mois suivant. Bref, le risque d'un BREXIT dur lié à une absence d'accord est toujours présent et la note FIEEC destinée à vous préparer à un BREXIT sans accord actualisée en mars est encore valable même si elle doit être complétée par les informations reprises dans les messages envoyés régulièrement par la FIEEC. Le feuilleton continue...

Pour obtenir la note FIEEC : pperrochon@fieec.fr

Code des Douanes de l'Union (CDU): attention à la validité de vos autorisations !

L'attention des entreprises est appelée sur l'obligation de disposer, à compter du 1er mai 2019, d'autorisations douanières conformes au CDU, dont la période d'application transitoire prend fin. Toutes les autorisations douanières antérieures au 1er mai 2016 seront donc caduques et devront être réexaminées.

Pour obtenir la note aux opérateurs de la Direction Interrégionale des Douanes de Paris-Aéroports : pperrochon@fieec.fr

AGENDA

21 MAI 2019
Comité de suivi de politique commerciale au Quai d'Orsay

4 JUILLET 2019
Commission Internationale de la FIEEC

Contrôle des exportations des matériels de guerre et assimilés

La Direction générale de l'armement a mis en service le 29 avril dernier une nouvelle version dite 4.0.3.1 du système SIGALE d'information, de gestion et d'administration des licences d'exportation ou de transfert des matériels de guerre et assimilés.

En savoir plus

Filtrage des investissements étrangers en Europe

Le nouveau mécanisme européen de filtrage des investissements étrangers est entré en vigueur le 10 avril. Les Etats membres doivent prendre les mesures nécessaires pour l'appliquer pleinement dès le 11 octobre 2020. En 2018, 63 projets industriels ont concerné les secteurs électriques et électroniques...

En savoir plus

Négociations transatlantiques : on entre dans le vif du sujet

Malgré le refus de la France, les mandats de négociations commerciales entre l'UE et les Etats-Unis ont été adoptés le 15 avril. Mais le climat est tendu avec la menace US sur l'automobile européenne et la volonté de Trump d'inclure un volet agricole. Cependant, des réunions bilatérales sont prévues sur les 2 mandats : le démantèlement tarifaire et l'évaluation de la conformité. La FIEEC a déjà adressé une note de position à Bercy sur le 2ème point. Il faut désormais travailler sur les tarifs.

À RETENIR

Guerre commerciale : armes au poing

L'Union européenne a publié son projet de liste de sanctions tarifaires européennes vis-à-vis de produits américains, dans le cadre de la saga sur les aides publiques aux avionneurs Airbus et Boeing. Aucun produit des secteurs de la FIEEC n'est concerné à ce jour.

Liste consultable jusqu'au 31 mai, cliquez-ici

Environnement

Florence MONIER - fmonier@fieec.fr
et Anne-Charlotte WEDRYCHOWSKA - acwedrychowska@fieec.fr

Economie circulaire : le calendrier du projet de loi annoncé par le Gouvernement

Le 23 avril dernier a eu lieu une réunion du Comité de Pilotage de la Feuille de Route Economie Circulaire, qui s'est tenue sous la présidence de Brune Poirson au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Elle avait pour objet de faire le point sur :

- la mise en œuvre des mesures de la FREC : notamment un point détaillé sur les travaux relatifs à l'indice de réparabilité par le CGDD;
- les retours du grand débat national;
- le projet de loi à venir. La Ministre a ainsi indiqué que les discussions interministérielles étaient presque achevées et que le projet de loi serait a priori présenté en Conseil des Ministres le 12 juin. Au préalable, début mai, le CNTE devrait être saisi sur le projet puis le Conseil d'Etat.

A noter : la date butoir pour la transposition des Directives déchets concernées est fixée à juillet 2020.

Classification, étiquetage et emballage des produits chimiques : nouvelle adaptation au progrès technique du règlement CLP

Le règlement n°2019/521 a été publié le 27 mars 2019 et adapte le règlement CLP aux dernières révisions du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques. Cette révision sera applicable à partir du 17 octobre 2020 et crée notamment de nouvelles classes et catégories de dangers pour les explosibles et gaz inflammables.

En savoir plus

AGENDA

12 JUIN 2019
GT Substances

17 JUIN 2019
Commission environnement
et Développement durable

27 JUIN 2019
GT Efficacité énergétique

TELEX

Publication des 2 premières normes sur l'efficacité des ressources dans l'ecoconception des produits liés à l'énergie

Economie d'énergie et de matières dans les TPE et PME: nouveaux webinars de l'ADEME pour vous accompagner

Emploi et compétences pour la transition écologique et numérique : l'Etat et la filière électrique s'engagent

La FIEEC s'engage pour FAIRE : Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique

Le 4 avril dernier, la FIEEC s'est engagée à travailler dans le cadre de la charte FAIRE, aux cotés de l'ensemble des acteurs publics et privés de la filière du bâtiment, pour contribuer aux actions de promotion de la rénovation énergétique des logements afin d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Rénovation énergétique : l'Etat s'engage aux côtés des professionnels du bâtiment

François de Rugy et Emmanuelle Wargon ont signé, le 26 avril 2019, la convention de mise en œuvre du programme de la Filière pour l'innovation en faveur des Economies d'Energies dans le bâtiment et le Logement. Ce programme a été élaboré par 16 organisations professionnelles pour contribuer à la réalisation du Plan de Rénovation Énergétique des bâtiments à travers 9 projets concrets et est lauréat du dernier appel à programmes CEE.

En savoir plus

Frédéric Bruyère, Directeur Stratégie & Marketing, France Air, Uniclima

"La révision des règles de construction, la préparation de la future réglementation environnementale dans le neuf et la dynamique insufflée par le gouvernement concernant la rénovation des bâtiments représentent une formidable opportunité pour le déploiement des innovations technologiques de nos industries. La FIEEC poursuit ses travaux pour favoriser une approche globale de la performance des bâtiments qui réponde aux enjeux de maîtrise des consommations d'énergie, de réduction de l'empreinte carbone et d'amélioration de la sécurité et du confort des occupants. "

Europe

Guillaume ADAM - gadam@fieec.fr

Colloque « Quelle politique européenne pour les industries technologiques ? »

Le 11 avril dernier, la FIEEC a convié en vue des élections européennes décideurs et représentants industriels de haut niveau afin d'échanger sur le thème « Quelle politique européenne pour les industries technologiques ? ». Lors de la 1ère table-ronde, Anne SANDER, Députée européenne LR, Malte LOHAN, Directeur Général Orgalim, et Thierry TINGAUD, Vice-Président Électronique FIEEC et Président de STMicroelectronics France, ont pu échanger sur les conditions du succès d'une politique industrielle européenne ambitieuse. La seconde table ronde, portant sur les propositions pour répondre aux grands enjeux européens, réunissaient quant à elle Lorena BOIX ALONSO, Directrice Policy Strategy & Outreach, DG Connect, Commission européenne ; Patrick BERTRAND, Vice-Président numérique FIEEC et COO de HOL/NEST ; Thibault GOUACHE, Responsable numérique LREM ; et Corinne NARASSIGUIN, Secrétaire nationale à la coordination PS. Pierre GATTAZ, Président de Business Europe, et Frédéric SAINT-GEOURS, France Industrie, sont intervenus en qualité de grands témoins. L'événement a été conclu par Salvatore SERRAVALLE, Secrétaire Général Adjoint SGAE. Ce colloque a été l'occasion pour la FIEEC de partager ses 21 propositions pour relever les défis sociétaux et environnementaux européens.

En savoir plus

Les élections européennes approchent

Les élections européennes auront lieu dans les États membres de l'UE entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles se tiendront le 26 mai pour élire 79 députés contre 74 aujourd'hui. Si le Brexit a lieu, le nombre total de députés européens devrait passer de 751 à 705 pour la prochaine mandature.

AGENDA

26 JUIN 2019
CEEI Orgalim

26 JUIN 2019
AG Orgalim

TELEX

France Industrie publie « Renforcer l'industrie, une solution aux grands défis des Européens ! Manifeste pour ancrer l'industrie au cœur de l'action européenne »

Remise du rapport européen sur la concurrence à l'ère numérique

Ce rapport d'experts réalisé à la demande de Mme Vestager a été remis le 4 avril dernier au nom de la Commission européenne. Il vise à analyser l'adéquation des règles de concurrence européenne dans un contexte de numérisation. Les conclusions seront tirées par la prochaine Commission européenne 2019-2024.

En savoir plus

La Directive Infrastructures pour carburants de substitution mise en révision

5 ans après son adoption, la Directive 2014/94/UE fait l'objet d'une évaluation par la Commission européenne. La FIEEC a ainsi contribué à la réponse d'Orgalim aux 2 questionnaires de la Commission européenne concernant l'évaluation des exigences réglementaires et techniques et des services aux consommateurs.

Des recommandations pour les chaînes de valeur stratégiques (CVS)

Le Forum européen va élaborer d'ici juin 2019 des recommandations européennes pour le renforcement des CVS identifiées en février (en complément des CVS existantes à savoir HPC, nanoélectronique et batteries) : hydrogène ; mobilité connectée, autonome et propre ; cybersécurité ; processus industriels bas carbone ; santé intelligente ; Internet des objets. Ces recommandations sont destinées à la prochaine Commission européenne et visent à identifier des Projets Industriels d'Intérêt commun.

À RETENIR

HORIZON EUROPE

Le 20 mars dernier, le Parlement, le Conseil et la Commission européenne se sont accordés en trilogue sur le futur programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 pour 2019-2024. Le budget qui y sera accordé ainsi que la participation des pays non membres de l'UE doit encore faire l'objet de discussions.

Numérique

Guillaume ADAM - gadam@fieec.fr

Adoption de plusieurs initiatives sur la cybersécurité au niveau européen

Adopté le 12 mars 2019 par le Parlement européen, le projet de règlement européen sur la cybersécurité a été validé par le Conseil le 9 avril dernier et va désormais faire l'objet d'une publication au JOUE. Plusieurs modifications positives souhaitées par la FIEEC ont été introduites comme la possibilité de réaliser une auto-déclaration de conformité fabricants pour le niveau d'assurance basique, une meilleure association de l'industrie à la rédaction des schémas de cybersécurité ou encore la mention des standards européens et internationaux. La FIEEC continuera de se mobiliser dans le cadre du futur programme de travail de l'ENISA et des schémas à venir et de s'impliquer dans les travaux d'Orgalim sur la cybersécurité au niveau européen. Par ailleurs, la Commission européenne a adopté le 3 avril dernier des recommandations spécifiques afin d'adresser la cybersécurité dans le secteur de l'énergie.

En savoir plus

La FIEEC contribue au grand débat national en matière de numérique

Dans le cadre d'une contribution globale FIEEC, un focus sur le numérique a été intégré incluant le rôle de nos technologies dans la réponse aux grands défis sociétaux, la nécessité de réseaux THD sur tout le territoire (5G, fibre optique, data centers) et la nécessité d'assurer la confiance numérique.

En savoir plus

AGENDA

23 MAI 2019 - 15H
Commission Numérique

27 MAI 2019 - 16H30
Comité d'orientation d'Objectif fibre

7 JUIN 2019
Assemblée plénière Objectif fibre avec la participation de Laurent ROJEY, Directeur AD

TELEX

Publication des 26 fiches métiers Objectif fibre

France Industrie analyse ses priorités numériques

La FIEEC a participé à la définition des priorités numériques de France Industrie, en cours de réalisation. Par ailleurs, France Industrie propose, avec l'appui d'un *challenge committee*, de mettre en œuvre un projet collectif concret par filière, susceptible à terme d'être soutenu par les crédits du PIA.

Etats généraux du numérique

La FIEEC a activement participé aux contributions MEDEF dans le cadre des Etats Généraux lancés par le Gouvernement et pilotés par le CNnum. Deux positions interprofessionnelles ont ainsi été publiées, l'une concernant les contenus illicites et la concurrence, l'autre sur les données d'intérêt général.

La FIEEC investie dans les travaux du MEDEF

Notre profession participe à l'ensemble des instances désormais installées dans le cadre de la Commission Mutations technologiques MEDEF présidée par Christian Nibourel et Amélie Oudéa-Castera: Bureau, plénière, groupes de travail (Baromètre de la transformation numérique, régulations des mutations technologiques, mutations sociétales, nouveaux business models).

À RETENIR

PPL 5G

La proposition de loi visant à préserver les intérêts de la défense et de la sécurité nationale de la France dans le cadre de l'exploitation des réseaux radioélectriques mobiles a été adoptée par l'Assemblée nationale le 10 avril dernier. La FIEEC a fait part de sa position au rapporteur M. le Député Eric BOTHOREL. Ce texte doit désormais faire l'objet d'un examen par le Sénat. Pour obtenir la position FIEEC, contactez Guillaume ADAM

Emploi et formation

Gilles SAINTEMARIE - gsaintemarie@fieec.fr

OPCO 2i

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, et plus particulièrement la création d'OPCO pour remplacement des OPCA, modifie en profondeur le paysage de la formation professionnelle et de l'apprentissage, en particulier sa gouvernance. Ainsi, depuis le 1er avril 2019, l'OPCO 2i (interindustrie) remplace l'OPCAIM sur les 6 missions suivantes :

- le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- l'appui technique aux branches pour établir la GPEC et la définition des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation
- l'appui technique aux branches pour leur mission de certification
- un service de proximité au bénéfice des très petites, petites et moyennes entreprises, en termes d'accès à la formation professionnelle
- la promotion des modalités de formation auprès des entreprises
- Le suivi de la qualité des formations qu'il finance

Référent énergie dans l'industrie

Suite à la création de la certification Référent énergie dans l'industrie, l'UIMM et l'ATEE travaillent ensemble pour une reconnaissance du dispositif PROREFEI et rendre les actions de formation associées éligibles au CPF.

AGENDA

21 MAI 2019

Groupe de travail Emploi et Formation du Comité Stratégique de la Filière Electronique

TELEX

Suivre la création de France Compétences : ses missions, les projets de décrets, ...

Classe en entreprise : un dispositif original pour découvrir l'entreprise et ses métiers

Contrat d'Etude Prospective Filière Électrique

Le 9 avril dernier, l'événement de lancement du contrat d'étude prospective de la Filière Électrique a réuni plus de 300 personnes afin de présenter les enjeux de la filière. Le premier volet de l'étude consiste à identifier les 15-20 métiers en tension de la filière.

Charte qualité FIEEC

Les membres de la Charte qualité FIEEC se sont réunis les 8 et 9 avril sur le site du Groupe Atlantic à la Roche-Sur-Yon en vue du renouvellement de l'organisme de formation interne. Lors de ces 2 journées, les thèmes suivants ont pu être abordés : renouvellement de l'adhésion du groupe Atlantic à la charte, point d'information sur le processus permettant de rendre éligibles au CPF les parcours de formation, point à date sur la réforme de la formation professionnelle, point d'information sur l'AFEST.

À RETENIR

NOUVELLES INSTANCES INTERPROFESSIONNELLES

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel modifie l'organisation des instances interprofessionnelles en charge du développement des certifications. Ainsi, le COPANEF porteur des certifications interprofessionnelles (CléA, CQPI, CCPI) est remplacé par l'association CertifPro.

Syndicats membres

Membres associés

La Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication rassemble 29 organisations professionnelles des industries de l'électricité, de l'électronique et de la communication, dont 22 adhérents et 7 membres associés. Ensemble, les membres de la FIEEC représentent 3 000 entreprises qui emploient 400 000 salariés et réalisent 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le territoire national, dont 46% à l'export.

www.fieec.fr

Retrouver nos actualités sur www.fieec.fr
Nous suivre sur Twitter @FIEEC
Nous rejoindre sur LinkedIn https://www.linkedin.com/company/fieec
Contact : Communication - 01 45 05 70 57 - jbagdikian@fieec.fr